

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

- 2 -

COMPTE ADMINISTRATIF 2005 COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL

RAPPORT

BUDGET PRINCIPAL

I – RÉALISATIONS

1.1– SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2005, les prévisions budgétaires dépenses et recettes s'élevaient à **3 820 906,22 €**

1.1.1 – LES DÉPENSES

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **1 548 404,13 €**, soit 40,52 % des prévisions.

La répartition est la suivante :

- Soutien d'étiage 2005 :	788 586,36 €
- Soutien d'étiage 2004 :	96 077,25 €
- Dépenses au titre des différents programmes d'opération :	164 934,66 €
- Dépenses de structures et frais communs :	498 805,86 €

Le montant des crédits budgétaires à annuler est de **1 666 605,82 €** et concernent essentiellement les imputations suivantes :

- Crédits au titre de la campagne de soutien d'étiage 2005 :	1 318 426,71 € (79,10 %)
- Compte 022 dépenses imprévues :	265 362,22 € (15,92 %)
- Divers crédits opérations à annuler :	500,00 €
- Divers crédits frais de structure et frais communs :	82 316,89 € (4,94 %)

1.1.2 – LES RECETTES

Le montant des recettes réalisées en 2005 s'élève à **2 057 783,14 €** soit 53,85 % des prévisions.

La répartition est la suivante :

- Recettes au titre du soutien d'étiage 2005 :	894 492,00 €
○ Subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :	513 368,00 €
○ Participations des collectivités membres :	381 124,00 €
- Recettes au titre du soutien d'étiage 2004 :	315 645,54 €
○ Subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :	315 645,54 €
- Recettes au titre des opérations :	218 719,23 €
○ Participation des collectivités membres du Sméag :	180 980,00 €
○ Subvention de l'Agence de l'Eau :	
- Animation SAGE Garonne :	19 056,13 €
- Programme communication – Etats généraux :	8 900,36 €
- Schéma Directeur d'entretien phase III :	1 618,30 €
- Programme zones humides 1 ^{ère} année :	4 089,40 €
○ Subvention de l'Etat (DIREN) :	
- Programme zones humides 1 ^{ère} année :	4 075,04 €
- Recettes au titre du soutien d'étiage 2003 :	9 916,72 €
○ Subvention de l'Agence de l'Eau :	9 916,72 €
- Recettes au titre d'un programme terminé non repris dans les restes à réaliser 2005 :	
○ Subvention DDE Tarn-et-Garonne	
- Programme Schéma Directeur phase III	25 420,52 €
- Recettes au titre du fonctionnement du Sméag :	593 589 ,13 €
○ Participation des collectivités membres du Sméag :	587 198,00 €
○ Divers produits de gestion courante :	6 391,13 €

Le résultat comptable de fonctionnement 2005 est excédentaire et s'élève à (+) 509 379,01 €

Les composantes de ce résultat sont les suivantes :

- Résultat excédentaire au titre du soutien d'étiage 2005 :	(+) 105 905,64 €
- Résultat excédentaire au titre du soutien d'étiage 2004 :	(+) 219 568,29 €
- Résultat excédentaire au titre du soutien d'étiage 2003 :	(+) 9 916,72 €
- Résultat excédentaire au titre du fonctionnement :	(+) 94 783,27 €
- Résultat excédentaire au titre des opérations en cours :	(+) 53 784,57 €
- Résultat excédentaire au titre des opérations terminées :	(+) 25 420,52 €

1.2– SECTION D’INVESTISSEMENT

En 2005, les prévisions budgétaires s’élevaient à **550 824,84 €**

1.2.1 – LES DEPENSES

Le montant des dépenses réalisées s’élève à :	140 628,57 €
○ Acquisition de matériel et mobilier :	3 822,79 €
○ Programme Gestion coordonnée des débits :	18 913,54 €
○ Programme Adaptation station de mesure Estuaire :	
- Dépenses réelles 2005 :	10 717,48 €
- Opération d’ordre modificative justifiant des dépenses antérieures :	107 174,76 €
Le montant des crédits budgétaires à annuler est de :	359 655,31 €
○ Crédits Programme Matériel et mobilier :	26 667,21 €
○ Programme Gestion coordonnée des débits (suite modification du financement du programme) :	34 386,12 €
○ Programme Adaptation station de mesure Estuaire (programme terminé) :	465,24 €
○ Reprise sur provision pour soutien d’étiage non utilisé en 2005 :	292 525,18 €
○ Crédit dépenses imprévues non utilisé en 2005 :	5 611,56 €

1.2.2 – LES RECETTES

Le montant des recettes réalisées s’élève à :	137 880,55 €
○ Recettes au titre du programme acquisition de matériels 2005	
- Fonds de compensation TVA :	3 047,79 €
- Participation des collectivités membres :	775,00 €
○ Subvention d’équipement Agence de l’Eau Programme “Adaptation station de mesure Estuaire“ :	26 883,00 €
○ Recette d’ordre suite modification imputation budgétaire de dépenses antérieures :	
Programme « Adaptation station de mesure Estuaire » :	107 174,76 €

Le résultat comptable de la section d’investissement de l’exercice 2005 est déficitaire et s’élève à (-) 2 748,02 €

II – LES RESTES À RÉALISER

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les restes à réaliser s'élèvent à **605 896,27 €** en dépenses et **360 779,21 €** en recettes selon le détail sur le tableau ci-dessous.

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES			
		AEAG	ETAT	AUTRES	TOTAL
SAGE Garonne	64 251.42 €	13 415.87 €	0.00 €		13 415.87 €
Politique Poissons Migrateurs	1 564.91 €	4 500.00 €			4 500.00 €
Communication	15 140.33 €			22 867.00 €	22 867.00 €
Assistance technique et générale	19 290.20 €				0.00 €
Agenda Garonne	10 214.00 €				0.00 €
P.G.E. - Elaboration et finalisation					
+ Animation SAGE / PGE	0.00 €			8 171.00 €	8 171.00 €
P.G.E. - Gestion collective des prélèvements	30 280.00 €				0.00 €
P.G.E. - Animation	46 987.03 €	15 000.00 €			15 000.00 €
P.G.E. - Economies d'eau	30 000.00 €	15 000.00 €			15 000.00 €
Simulation d'une nappe polluante	150 000.00 €	75 000.00 €		45 000.00 €	120 000.00 €
Pol. Terr. Mise en œuvre Schéma Directeur III	56 380.00 €	7 528.70 €	22 767.00 €		30 295.70 €
Pol. Terr. Zones humides garonnaises	49 601.34 €	30 000.00 €	15 186.00 €		45 186.00 €
+ Charges du personnel	12 757.11 €				
Pol. Terr. Déchets flottants Etude définition	13 850.00 €	17 066.00 €		5 461.00 €	22 527.00 €
Gestion du risque inondations	18 294.00 €				0.00 €
Soutien d'étiage 2003	0.00 €	14 589.00 €			14 589.00 €
Soutien d'étiage 2005	87 285.93 €	49 227.64 €			49 227.64 €
TOTAL	605 896.27 €	192 099.57 €	37 953.00 €	81 499.00 €	360 779.21 €

2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les restes à réaliser s'élèvent à **50 540,96 €** en dépenses et **116 468,94 €** en recettes selon le détail par programme page 21 et 22 du CA.

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES			
		AEAG	AUTRES	SMEAG	TOTAL
Chantier Gironde	37 318.36 €	11 891.02 €	11 004.50 €		22 895.52 €
Gestion coordonnée des débits Plan d'Arem	5 600.15 €	12 000.00 €	9 000.00 €		21 000.00 €
Adaptation gestion quantitative et qualitative Station Estuaire	0.00 €			66 201.05 €	66 201.05 €
Tableau de bord	7 622.45 €	4 573.47 €		1 798.90 €	6 372.37 €
TOTAL	50 540.96 €	28 464.49 €	20 004.50 €	67 999.95 €	116 468.94 €

III – RÉSULTATS DÉFINITIFS DE LA GESTION 2005

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat comptable de l'exercice 2005 est de :	(+) 509 379,01 €
Le résultat reporté de l'exercice 2004 est de :	(+) 122 080,04 €
Le résultat cumulé à la clôture 2005 est de :	(+) 631 459,05 €
Le solde des restes à réaliser au 31/12/2005 est de :	(-) 245 117,06 €

Le résultat réel cumulé de l'exercice 2005 s'établit à : (+) 386 341,99 €

2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat comptable de l'exercice 2005 est de :	(-) 2 748,02 €
Le résultat reporté de l'exercice 2004 est de :	(+) 229 953,35 €
Le résultat cumulé à la clôture 2005 est de :	(+) 227 205,33 €
Le solde des restes à réaliser au 31/12/2005 est de :	(+) 65 927,98 €

Le résultat réel cumulé de l'exercice 2005 s'établit à : (+) 293 133,31 €

IV – DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT

La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

Le résultat comptable cumulé excédentaire de la section de fonctionnement, soit **631 459,05 €** fera l'objet d'un report ligne 002 (recette) du budget 2006.

BUDGET CHARLAS

I – RÉALISATIONS

1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2005 les prévisions budgétaires Dépenses et Recettes s'élevaient à **261 036,96 €**

1.1.1 – LES DÉPENSES

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **1 821,21 €** au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, soit 0,60 % des prévisions.

Le montant des crédits budgétaires à annuler s'élève à **214 336,00 €**; il s'agit des crédits inscrits au titre de virement à la section d'investissement pour les programmes non encore réalisés.

1.1.2 – LES RECETTES

Le montant des recettes réalisées s'élève à **34 460,72 €** soit 13,20 % des prévisions. Ces recettes sont constituées essentiellement par le solde des subventions encaissées pour le Débat public (État – FNADT).

Le résultat comptable de fonctionnement est excédentaire et s'élève à (+) 32 639,51 €

1.2– SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2005, les prévisions budgétaires s'élevaient à **785 425,02 €**

1.2.1 - LES DÉPENSES

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **59 800 ,00 €** et concerne le programme « Gestion foncière ».

Il n'y a pas de crédits budgétaires à annuler.

1.2.2 - LES RECETTES

Le montant des recettes s'élève à **6 723,02 €** Il s'agit de l'affectation du résultat prévu suite au compte administratif 2004.

Le résultat comptable d'investissement 2005 est déficitaire. Son montant s'élève à (-) 53 076,98 €

II – LES RESTES A RÉALISER

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les restes à réaliser s'élèvent à **44 879,75 €** en dépenses et **5 200,28 €** en recettes selon le détail sur le tableau ci-dessous.

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES			
		AEAG	ETAT	AUTRES	TOTAL
Assistance à maîtrise d'ouvrage	41 879.75 €				0.00 €
Publications	3 000.00 €		5 200.28 €		5 200.28 €
TOTAL	44 879.75 €	0.00 €	5 200.28 €	0.00 €	5 200.28 €

2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les restes à réaliser s'élèvent à **718 872,00 €** en dépenses et **564 336,00 €** en recettes selon le détail sur le tableau ci-dessous tels que décrits page 18 et 19 du CA.

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES			
		AEAG	AUTRES	SMEAG	TOTAL
Suites du Débat Public	152 448.00 €	76 224.00 €			76 224.00 €
Organisation de la maîtrise d'ouvrage	76 224.00 €	38 112.00 €			38 112.00 €
Gestion foncière	490 200.00 €	275 000.00 €		175 000.00 €	450 000.00 €
TOTAL	718 872.00 €	389 336.00 €	0.00 €	175 000.00 €	564 336.00 €

III – RÉSULTATS DÉFINITIF DE LA GESTION 2005

3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Résultat comptable de l'exercice 2005 :	(+) 32 639,51 €
- Ligne 002 Excédent reporté 2004 :	(+) 221 375,96 €
- Résultat comptable cumulé à la clôture de l'exercice 2005 :	(+) 254 015,47 €
- Solde des restes à réaliser au 31/12/05 :	(-) 39 679,47 €
- Résultat réel à la clôture de l'exercice :	(+) 214 336,00 €

3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

- Résultat comptable de l'exercice 2005 :	(-) 53 076,98 €
- Ligne 002 Excédent reporté 2004 :	(-) 6 753,02 €
- Résultat comptable cumulé à la clôture de l'exercice 2005 :	(-) 59 830,00 €
- Solde des restes à réaliser au 31/12/05 :	(-) 154 536,00 €
- Résultat réel à la clôture de l'exercice :	(-) 214 366,00 €

IV – DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT

La section d'investissement présente à la clôture de l'exercice 2005 un besoin de financement de 30 € En effet, le résultat réel déficitaire à la clôture de l'exercice s'établit à (-) 214 366 €

Les composantes de ce résultat sont les suivantes :

- Programme « Suites Débat public »	(-) 76 224,00 €
- Programme « Maîtrise d'ouvrage »	(-) 38 112,00 €
- Programme « Gestion foncière »	(-) 100 000,00 €
- Acquisition de matériel et mobilier pour Débat public	(-) 30,00 €

Il a été prévu au Budget 2005 que les déficits des trois premiers programmes, soit 214 336€ seraient couverts par les recettes de fonctionnement excédentaires et cette décision sera reconduite en 2006. Ces programmes ne sont pas terminés et le besoin de financement réel ne peut être déterminé au 31/12/05.

Le programme du Débat public est terminé. Il présente un besoin de financement de 30 € correspondant à une caution non récupérée.

L'excédent comptable 2005 de la section de fonctionnement est de (+) 254 015,47 €

- Il sera affecté à concurrence de 30 € au financement de la section d'investissement (titre article 1068),
- Et reporté à la concurrence de (+) 253 985,47 € à la ligne 002 du budget de fonctionnement 2006.

BUDGET INTERREG IIIA

I – RÉALISATIONS

1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2005 les prévisions dépenses et recettes s'élevaient à **1 086 123,05 €**

1.1.1 – LES DÉPENSES

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **209 291,55 €** soit 19,26 % des prévisions.

La répartition est la suivante :

- Assistance technique et animation Interreg 2004 :	4 246,39 €
- Assistance technique et animation Interreg 2002/2003 :	40 705,45 €
- Dépenses au titre de différents programmes :	164 339,71 €

Il n'y a pas de crédits budgétaires à annuler.

1.1.2 – LES RECETTES

Le montant des recettes réalisées s'élève à **73 825,62 €**

Il s'agit essentiellement de subventions dont la répartition est la suivante :

- Recettes au titre des différents programmes :	64 465,38 €
○ Subventions DIREN Midi-Pyrénées :	18 549,60 €
- Programme Observatoire transfrontalier : 8 003,57 €	
- Programme Natura 2000 : 10 546,03 €	
○ Subvention Agence de l'Eau :	10 714,07 €
- Programme Assistance technique 2002/2003 : 10 714,07 €	
- Recettes au titre du FEDER 2005 non répartie entre les collectivités partenaires :	44 561,95 €

Le résultat comptable de fonctionnement est déficitaire et s'élève à (-) 135 465,93 €

1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions 2005 s'établissent à 106 714 €

Cette section regroupe deux programmes transférés de la section de fonctionnement à la section d'investissement au budget 2005.

N°1 : « Amélioration de l'accessibilité de l'espace fluvial Plan d'Arem »

N°2 : « Adaptation du réseau de mesures existant ».

Les dépenses réalisées s'élèvent à 10 937,42 € et concernent le programme N°1.

Aucune recette n'a été réalisée en 2005.

Le résultat de la section d'investissement s'élève à (-) 10 937,42 €

II – LES RESTES A RÉALISER

2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les restes à réaliser s'élèvent à **854 896,13 €** en dépenses et **964 338,70 €** en recettes selon le tableau ci-dessous.

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES				
		AEAG	ETAT	INTERREG	AUTRES	TOTAL
Animation et coordination 2004	775.52 €	14 635.00 €		24 392.00 €		39 027.00 €
Analyse et perception des potentialités de l'espace fluvial	15 791.04 €			23 172.00 €	7 043.00 €	30 215.00 €
Observatoire Garonne	168 461.49 €	47 450.00 €	23 630.43 €	151 306.00 €	14 769.00 €	237 155.43 €
Assistance technique et animation 2002-2003	2 054.59 €					
+ Charges du personnel	0.00 €	18 555.93 €		48 784.00 €		67 339.93 €
Natura 2000	10 581.27 €		3 173.97 €	22 867.00 €		26 040.97 €
Déchets flottants	44.10 €	6 759.50 €		12 196.00 €	1 524.00 €	20 479.50 €
Dynamique fluviale	27 234.37 €	9 147.00 €	9 147.00 €	24 392.00 €	3 049.00 €	45 735.00 €
Schéma directeur d'entretien de la végétation Garonne	99 092.00 €	14 864.00 €	14 864.00 €	49 546.00 €		79 274.00 €
Plan de communication et de sensibilisation	247.82 €	5 161.97 €		16 495.00 €		21 656.97 €
Guide environnemental, culturel et de loisir de la Garonne	33 125.93 €	8 210.15 €		41 924.00 €	16 769.00 €	66 903.15 €
Etudes usages et éclusées	53 358.00 €	10 671.00 €		26 679.00 €	2 669.00 €	40 019.00 €
Reversement des fonds européens collectivités partenaires	444 130.00 €			290 492.75 €		290 492.75 €
TOTAL	854 896.13 €	135 454.55 €	50 815.40 €	732 245.75 €	45 823.00 €	964 338.70 €

2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les restes à réaliser s'élèvent à **95 776,58 €** en dépenses et **85 372,00 €** en recettes selon le tableau ci-dessous.

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES				
		AEAG	ETAT	INTERREG	AUTRES	TOTAL
Adapter et compléter le réseau de mesure existant	53 356.00 €		16 007.00 €	26 678.00 €		42 685.00 €
Amélioration accessibilité de l'espace fluvial : Plan d'Arem	42 420.58 €	10 671.00 €		26 679.00 €	5 337.00 €	42 687.00 €
TOTAL	95 776.58 €	10 671.00 €	16 007.00 €	53 357.00 €	5 337.00 €	85 372.00 €

III – RÉSULTATS DÉFINITIF DE LA GESTION 2005

3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Résultat comptable de l'exercice 2005 :	(-) 135 465,93 €
- Résultat reporté de l'exercice 2004 :	(+) 47 958,73 €
- Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2005 :	(-) 87 507,20 €
- Solde des restes à réaliser au 31/12/05 :	(+) 109 442,57 €
- Résultat réel à la clôture de l'exercice :	(+) 21 935,37 €

3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

- Résultat comptable de l'exercice 2005 :	(-) 10 937,42 €
- Solde des restes à réaliser au 31/12/05 :	(-) 10 404,58 €
- Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2005 :	(-) 21 342,00 €

IV – DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT

Il a été décidé au budget 2005 que le déficit prévisible des programmes inscrits en section d'investissement soit 21 342 € serait financé par un virement de la section de fonctionnement. La décision est reconduite en 2006.

Ces programmes ont juste démarré, et le besoin exact de financement de la section d'investissement n'est pas déterminé à la clôture de l'exercice 2005.

Le résultat comptable déficitaire de la section de fonctionnement, soit (-) 87 507,20 € sera reporté ligne 002 (dépense) du budget 2006. Il sera couvert par les recettes à réaliser au titre des différentes actions de ce budget.

V – CONFORMITÉ DES RÉSULTATS DE TOUS LES BUDGETS AVEC LE COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL

Les résultats sont en conformité avec le Compte de Gestion du Payeur Régional, Receveur du Sméag.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2005
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 1

Le Comité Syndical, en l'absence du Président, après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2005 et du compte de gestion du même exercice présenté par le Payeur Régional, Receveur du Syndicat Mixte :

APPROUVE les résultats du compte administratif PRINCIPAL pour l'exercice 2005 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

APPROUVE les résultats du compte administratif CHARLAS pour l'exercice 2005 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

APPROUVE les résultats du compte administratif INTERREG IIIA pour l'exercice 2005 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2005
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2

Le Comité Syndical, en l'absence du Président, après avoir pris connaissance du compte administratif 2005 et du compte de gestion du même exercice présenté par le Payeur Régional, Receveur du Syndicat Mixte :

APPROUVE le compte de gestion communiqué par le Receveur du Syndicat Mixte.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

- 2 -

COMPTE ADMINISTRATIF 2005 COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 3

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Comité Syndical, après avoir examiné les comptes administratifs 2005, statuant sur l'affectation des résultats correspondants de l'exercice,

CONSTATE que le compte administratif **PRINCIPAL** 2005 fait apparaître un résultat comptable de la section de fonctionnement de (+) 631 459,05 €

La section d'investissement présente un excédent comptable de (+) 227 205,33 € et ne présente pas de besoin de financement.

PROPOSE le report au Budget **PRINCIPAL** 2006 du résultat positif d'exploitation de **631 459,05 € ligne 002**.

CONSTATE que le compte administratif **CHARLAS** 2005 fait apparaître un résultat comptable de la section de fonctionnement de (+) 254 015,47 €

La section d'investissement présente un déficit de (-) 59 830,00 €

PROPOSE le report au Budget **CHARLAS** 2006 du résultat d'exploitation (+) 254 015,47 € sur deux lignes budgétaires :

- Sera affecté la somme de 30,00 € au financement de la section d'investissement (article 1068 du budget 2006 de la section Investissement) ;
- Sera reporté la somme de 253 985,47 € (ligne 002 du budget 2006 de la section de fonctionnement).

CONSTATE que le compte administratif **INTERREG IIIA** 2005 fait apparaître un résultat comptable de la section de fonctionnement de (-) **87 507,20 €**

La section d'investissement présente un déficit de (-) 21 342,00 €

PROPOSE le report au Budget **INTERREG IIIA** 2006 du résultat déficitaire de la section d'exploitation de (-) **87 507,20 €** ligne 002 (dépense) qui sera couvert par les recettes restant à réaliser.